Recherche, développement RDT, innovation: renforcer la cohésion et la compétitivité industrielle

1998/2128(COS) - 21/01/1999

La commission a voté, avec une seule abstention, pour l'adoption du rapport de M.Henry de LASSUS SANT GENIES (ARE,FR) sur la communication de l'Exécutif en matière de recherche, développement technologique et innovation au service de la politique de cohésion. Le rapporteur a souligné que la permanence de grandes disparités régionales en matière de RDT est évidente lorsqu'on compare, en matière de développement technologique, l'écart entre les Etats---membres en termes de dépenses publiques par habitant (de 1 à 13) à celui qui existe entre les mêmes Etats en termes de revenu /hab (de 1 à 5) ; on constate par exemple que le clivage technologique entre l'Irlande, la Grèce et le Portugal d'une part, et l'Allemagne et la France d'autre part, dépasse le double de l'écart de revenu, et le clivage en matière d'investissements de RDT est encore plus net entre les régions, par exemple de 1 à 100 en passant de la Macédoine à Berlin. Sur cette base le projet de rapport adopté encourage la distribution des crédits de recherche pour faire épanouir une culture d'innovation partout en Europe et notamment dans les RMF - régions les moins favorisées de l'Union (entre autres, les régions ultrapéripheriques et insulaires en conformité au Traité d'Amsterdam). Par ailleurs, la simultanéité entre la mise en ·uvre du 5ème Programme-cadre de RDT et la réforme des Fonds structurels peut contribuer à la création d'une forte synergie entre politique de recherche et cohésion régionale ; dans cette optique on pourra établir une approche intégrée entre les deux politiques au profit des secteurs industriels, des ressources humaines et du soutien aux PME, cofinancés par les Fonds structurels ; et cela est d'autant plus faisable car deux thèmes du 5ème Programme-cadre concernent directement les leviers économiques des RMF, à savoir la promotion de l'innovation et le développement d'une société de l'information conviviale. En définitive, le rapporteur considère positivement la communication de la Commission pour sa nouvelle approche aux problèmes de cohésion, mais demande pour l'avenir des clarifications indispensables pour développer réellement l'esprit d'innovation dans les RMF.